

Missionnaires Oblats de Marie Immaculée

Synthèse des rapports européens



Le continent européen

L'Union européenne (* pays où les Oblats sont présents)

Autriche*, Belgique*, Bulgarie, Croatie, République de Chypre, République tchèque *, Danemark*, Estonie, Finlande, France*, Allemagne*, Grèce, Hongrie, Irlande*, Italie*, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas*, Pologne*, Portugal, Roumanie*, Slovaquie, Slovénie, Espagne*, Suède*, Royaume-Uni*.

Autres pays d'Europe où les Oblats sont présents: Norvège, Ukraine, Biélorussie, Russie.

Le continent européen, où les Oblats sont présents depuis la fondation de la Congrégation, est constitué d'un mélange de peuples, de langues, de nationalités, d'histoire, de cultures, de foies et de religions, de philosophies et d'idéologies politiques. La ligne si rigide, qui a marqué la séparation de l'Est et de l'Ouest à l'ère du bloc communiste, est devenue plus sinueuse et fluide. Des différences demeurent, cependant, et les effets de la sécularisation, aujourd'hui bien établis et en croissance dans toute l'Europe, sont très évidents, tout comme la mentalité de l'*homo sovieticus* qui persiste encore dans l'Est.

À travers toute l'Europe sociale et politique, les principes chrétiens qui ont étayé la société se sont érodés, ont été abandonnés ou, dans certains cas, absorbés dans des principes laïques. La voix de l'Église comme autorité principale dans les questions de morale et d'éthique est généralement réduite aujourd'hui à celle d'un organisme de lobbyisme ou d'une agence à laquelle on a recours pour répondre à des besoins sociaux.

« L'Europe était auparavant un continent chrétien. Elle a répandu le christianisme dans le monde entier à travers les missions, mais aussi la colonisation. Ce phénomène a duré des siècles. Cependant, aux 18^e et 19^e siècles, un mouvement d'opposition est apparu. Alors que la foi chrétienne se développait dans le monde entier, l'Europe commençait à prendre ses distances par rapport à la foi. À partir du 18^e siècle, une lente transformation a pris place en Europe, pour aboutir à une rupture et à un changement de statut du christianisme sur ce continent au milieu du 20^e siècle¹. »

Au cours des dernières décennies, les structures oblats ont évolué dans toute l'Europe; il y a eu fusions de diverses Provinces, la plus récente étant celle de la Province de Méditerranée, à partir des Provinces d'Italie et d'Espagne.

La région d'Europe compte environ 1000 Oblats avec approximativement 90 en formation première². Le nombre continue de diminuer en raison des décès, des départs et du peu d'hommes répondant à nos appels.

Les structures de la Région d'Europe

La Région d'Europe collabore à la mission des Oblats à travers les structures établies dans ses statuts.

La Conférence interprovinciale d'Europe (CIE)

La Conférence interprovinciale d'Europe cherche à promouvoir le plus d'interaction possible entre les Provinces, les Délégations et les organes faisant le lien, à travers le Conseiller général,

¹ Pierre de Charentenay, s.j., L'Église et l'Europe, défis et perspectives. Exposé fait lors de la Session conjointe avec l'Europe, avril 2015.

² Relevé de novembre 2015.

avec le Supérieur général et l'Administration générale de la Congrégation. Son assemblée générale annuelle :

- recherche les moyens d'accroître l'interaction dans la Région;
- évalue les initiatives susceptibles d'être prises au plan régional;
- crée les comités et les bureaux régionaux, détermine leurs tâches, les appuie et apporte le soutien financier nécessaire à leurs activités ;
- peut accepter la responsabilité de communautés régionales internationales, comme celle de Lourdes.

Le Conseil d'administration de la Conférence interprovinciale d'Europe (BEX)

Le conseil d'administration est constitué de tous les Provinciaux d'Europe et se réunit au moins une fois par année, à part l'assemblée générale. Il gère les affaires courantes pendant et entre les assemblées plénières de la Conférence.

Le Comité européen de la mission (CEM)

Le but du Comité européen de la mission est d'offrir à la Région l'occasion de partager les expériences et les initiatives missionnaires concrètes. Le service de Justice, paix et intégrité de la création en fait partie intégrante. Le comité organise des rencontres interprovinciales portant sur les principaux ministères exercés dans les différentes provinces, délégations ou missions.

Le Comité travaille en ce moment à mettre au point une des trois stratégies adoptées par le Conseil d'administration de la Conférence dans la poursuite de son mandat, c'est-à-dire découvrir notre mission auprès de ceux qui vivent en périphérie. À la lumière de l'objectif du Triennium oblat d'en arriver, après discernement, à des décisions concrètes et en réponse à l'appel du pape François d'aller à ceux qui vivent en périphérie ainsi que d'évaluer notre mission en recourant aux critères de discernement et de soutien de la mission de la Congrégation, chaque Province identifiera un projet existant qui répond à notre mission auprès de ceux qui sont en périphérie.

Le Bureau européen de la formation (BEF)

Le but du Bureau européen de la formation est de promouvoir la coresponsabilité, le soutien mutuel et la coopération entre les Provinces dans le domaine de la formation première. Devant la grande diversité des cultures, la tâche de cultiver ce qui est particulier au charisme oblat relève du défi. Le Bureau est au service des provinciaux et des éducateurs; il les aide dans leurs responsabilités, faisant en sorte que les méthodes et le contenu de la formation soient utiles à la vocation missionnaire des Oblats.

Le Bureau met actuellement en marche une des trois stratégies adoptées par la Conférence dans l'accomplissement de son mandat de « franchir les frontières ». Elle vise à mieux préparer et à mieux intégrer les Oblats venant d'en dehors de l'Europe pour y servir la mission, de même que les Oblats provenant d'une autre Province à l'intérieur de la Région. Cela implique l'établissement d'un protocole valable pour toute l'Europe ayant pour but de prévoir et d'organiser l'arrivée des Oblats provenant de l'extérieur comme de l'intérieur de l'Europe.

La Commission de pastorale des jeunes et des vocations (CPJVE)

Le but de la commission de pastorale des jeunes et des vocations est de favoriser la pastorale des jeunes, de promouvoir les vocations et de répondre ainsi à une priorité missionnaire de la Région. Son travail présent comprend l'élaboration d'une visée missionnaire et d'un plan stratégique pour la mission auprès des jeunes dans toute la Congrégation.

La Conférence européenne des trésoriers (CET)

Le but de cette conférence est d'abord d'aider les Provinces dans l'administration des biens temporels dans l'esprit de notre vocation et dans un esprit de solidarité tant avec les Provinces d'Europe qu'avec l'ensemble de la Congrégation. Elle donne accès au partage d'expériences et à la formation continue des trésoriers.

Les Provinces, Délégations et Missions d'Europe

La Province de France

La Province de France a deux missions, en Guyane française et au Vietnam.

Il faut souligner les défis que présente l'évangélisation dans un contexte des changements globaux qui affectent la société. Il se fait un virage géopolitique à partir du rôle central que jouait l'Ouest et un changement écologique qui répond à l'épuisement des ressources des océans et au réchauffement de la planète.

Il y a une laïcité propre à la France qui restreint la visibilité de l'Église en faisant la promotion d'un matérialisme pratique, de l'indifférence religieuse et d'une coupure entre la culture, la langue, la religion et la société. L'Église doit relever le défi de témoigner de l'égalité et de la solidarité pour tous et du respect pour la dignité de la vie humaine. Elle a aussi celui de promouvoir un système économique socialement juste.

La Province de Méditerranée

Cette Province comprend des Délégations et des Missions en Roumanie, au Sahara occidental, au Sénégal, en Guinée Bissau, au Vénézuéla et en Uruguay.

Depuis le dernier Chapitre général, la Province d'Italie et celle d'Espagne se sont amalgamées pour former la nouvelle Province de Méditerranée. Les situations politiques en Italie et en Espagne traversent une période encore imprécise et peuvent conduire à de nouvelles réalités institutionnelles. La présence et l'influence de l'Église catholique sont très différentes en Italie et en Espagne, mais le déclin de sa présence publique et sa perception comme inopportune sont communs aux deux pays.

En Italie, la pauvreté est en croissance et le chômage est élevé et stable à 12,4 %. C'est un des pays où le taux de natalité est le plus bas en Europe et sa population est graduellement vieillissante. L'immigration constitue un grand défi qui se reflète dans les difficultés d'intégration et l'accroissement des besoins sociaux, culturels et religieux des gens.

La sécularisation et son impact sur l'Église constituent un défi très grand ici comme elle l'est, d'autres façons, dans toute l'Europe et le monde entier.

La société espagnole traverse actuellement une période complexe et difficile. L'économie du pays connaît un retour de la croissance après des années de crise, mais le chômage demeure élevé, à plus de 20%.

L'Espagne, selon les données du FMI, est le cinquième pays avec le plus inégalitaire d'Europe, après la Lettonie. Au cours des dernières années, des pans entiers de la population se sont appauvris; il y a plus de douze millions de personnes qui vivent dans la pauvreté, alors que la richesse des plus riches ne cesse de s'accroître. L'anticléricalisme est fort et souligne une aversion culturelle envers l'Église.

Une autre cause de soucis est la revendication séparatrice de certaines régions de l'Espagne. Si cela devait se produire, on n'en voit pas clairement les conséquences, mais elles seraient néfastes pour la constitution du pays.

La Mission de Roumanie

La Roumanie a abandonné le régime communiste avec la chute de Ceaușescu en 1989. Avec la constitution de 1991, elle est devenue une république démocratique. La Roumanie est entrée dans l'Union européenne en 2007. Durant ces décennies, elle a connu une instabilité politique et économique. Les réformes mises sur pied depuis son entrée dans l'Union européenne n'ont pas suffi à résoudre les questions structurelles qui empêchent le développement du pays.

Un taux élevé d'émigration est une particularité commune à tout le pays avec un impact immédiat sur les familles qui sont séparées, les enfants confiés aux membres de la famille ou laissés seuls et, à la longue, un impact sur toute la société roumaine. Le grand nombre de victimes du trafic humain et de la prostitution ajoute aux conséquences très négatives de l'émigration.

La Province de Pologne

La Province de Pologne comprend trois Délégations: France-Benelux, Madagascar et Ukraine; deux Missions: Biélorussie et Turkménistan; deux Districts en Scandinavie, l'un au Danemark et l'autre en Norvège et Suède.

En passant du communisme au système capitaliste et durant la période récente de crise mondiale de l'économie, la Pologne a payé un prix élevé. De nombreuses compagnies d'État, souvent non

profitables, et pratiquement toutes les fermes d'État ont fermé, laissant leurs travailleurs sans emploi. Le chômage conséquent à ces fermetures a augmenté à presque 10% et a été suivi d'une vague énorme d'émigration. Sur une population totale de 30 millions, 5% ont quitté le pays.

Du point de vue religieux, la Pologne a longtemps été considérée comme un pays chrétien, l'année 2016 marquant le 1050^e anniversaire de chrétienté en Pologne. Les catholiques forment environ 90% de la population, les orthodoxes 1,3% et les protestants 0,4%. Les autres religions en Pologne, juifs, musulmans, bouddhistes, constituent environ 0,5% de la population. On doit noter que la sécularisation et la laïcisation de la société avancent à grands pas. Selon les plus récents calculs, le nombre des catholiques pratiquants, les fidèles du dimanche, est d'environ 50%. En conséquence, les vocations à la prêtrise et à la vie religieuse diminuent.

La Délégation d'Ukraine

Depuis le Chapitre de 2010, la situation de la Délégation d'Ukraine a changé radicalement. Dans les années récentes, à la suite d'une mauvaise administration de l'économie, le pays s'est appauvri; de plus en plus de gens quittent les petites villes pour migrer vers les villes ou émigrer vers l'Union européenne à la recherche d'un emploi.

L'Ukraine vit une crise politique majeure qui se poursuit. La Russie a annexé la Crimée et dans la partie orientale du pays, l'agression russe continue. Le patriotisme s'est réveillé au milieu de cette crise et l'Église, y compris les Oblats, est très près de gens dans leur combat, apportant aide et soutien aux multitudes de déplacés de Crimée et des communes ukrainiennes.

La Délégation de France-Benelux

La Délégation célèbre en 2016 le 70^e anniversaire de sa fondation et elle conserve ses liens administratifs avec la Province de Pologne. Le but premier de la Délégation est son travail pastoral et missionnaire auprès des immigrants polonais, en particulier les plus pauvres et ceux dont la foi est mise à risque dans une société sécularisée où ils vivent des contextes de séparation des familles, de divorce, de dépendance, etc. Plus récemment, depuis l'entrée de la Pologne à la Communauté européenne, il y a eu une recrudescence et un renouveau des paroisses qui étaient auparavant en déclin.

La Délégation a actuellement une autre responsabilité importante qui est de pourvoir au besoin pastoral et au bien-être des Oblats actifs ou à la retraite.

La Délégation comprend aujourd'hui deux districts : celui de France et celui de Belgique, chacun ayant une identité légale séparée. Elle maintient de très bons contacts non seulement avec la Province de Pologne, mais aussi avec les Provinciaux de France et de Belgique – Pays-Bas.

La Mission de Biélorussie

Avec la montée du communisme dans la première partie du 20^e siècle, la foi catholique et sa pratique ont commencé à pâtir et à se désintégrer. Aujourd'hui, comme dans les autres sociétés, la structure familiale se brise, rendant les enfants encore plus vulnérables. L'abus d'alcool est une réalité bien enracinée dans ce pays.

Le dialogue œcuménique est difficile entre l'Église orthodoxe et l'Église latine. Les missionnaires sont soumis à des restrictions dans leurs engagements pastoraux, les endroits où ils peuvent célébrer l'Eucharistie et la façon de prêcher l'Évangile. Cependant, les gens sont ouverts à Dieu et à l'Évangile. Ils ont soif de justice, de bonté et d'amour.

La Province Anglo-Irlandaise

La Province anglo-irlandaise comprend quatre pays, l'Angleterre, l'Irlande, l'Écosse et le Pays de Galles. L'ancienne Délégation centrale du Brésil a relevé d'elle pendant plus de cinquante ans. Depuis juillet 2015, elle fait partie de la Province du Brésil.

Dans tous ces pays, il y a des différences culturelles qui exigent une bonne capacité d'adaptation, de la flexibilité et du respect pour les traditions. L'évolution de ces cultures est marquée à divers degrés par de nouvelles populations, des immigrants arrivés de l'intérieur de l'Europe comme de l'extérieur.

L'Église dans tous ces pays a peu d'influence sur les débats qui portent sur les questions de société et d'éthique. On en trouve un exemple très récent dans le fait que, lors d'un référendum, le peuple irlandais a voté pour le changement de la notion de mariage pour inclure les relations de même sexe, le premier pays à le faire dans le monde. Cela indique un changement culturel important dans la société irlandaise. Il est évident que ce changement passe à travers les générations et inclut les communautés rurales et urbaines, reléguant en marge l'influence de l'Église.

Au Royaume-Uni d'Angleterre, d'Écosse et du Pays de Galles, l'Église catholique est minoritaire. Sa présence est tolérée et ses déclarations sont souvent considérées et discutées comme celles d'une voix parmi d'autres. Dans ces îles, l'Église, tant dans ses diocèses que dans ses communautés religieuses, a été affectée de façon profonde et permanente par les agressions épouvantables commises sur des enfants par des membres du clergé et des religieux.

La Province centrale d'Europe

La Province centrale d'Europe comprend l'Allemagne, l'Autriche et la République tchèque. Même s'ils sont culturellement assez différents, ces pays ont des caractéristiques communes héritées de l'histoire, par exemple, la musique, les arts. En l'Europe centrale, le christianisme a une longue tradition. Quant au nombre de membres, l'Église catholique romaine en Allemagne, en Autriche et en République tchèque constitue la plus grande communion de foi. En République tchèque, 10% seulement de la population est catholique, comptant environ un million de personnes. Un communisme agressif, en vigueur entre les années 1945 et 1989, a manifestement

laissé ses traces. Le nombre de ceux qui ont abandonné l'Église n'a cessé de croître depuis des années. Les scandales dans l'Église et la baisse constante des adhésions à l'Église et aux communautés locales contribuent à la chute du nombre de membres. Nous faisons véritablement face à un défi missionnaire énorme pour aujourd'hui et pour l'avenir.

La Province de Belgique et des Pays-Bas

Cette province comprend la Belgique et les Pays-Bas, avec l'ancienne Délégation du Surinam, qui constitue maintenant un district.

Avec l'âge avancé de la majorité de ses membres et sans nouveaux candidats, on ne doit pas s'attendre à de nouvelles activités missionnaires. Fournir des soins adéquats aux aînés oblats est une importante priorité, en donnant à chacun la possibilité de bien vieillir tout en répondant à leur vocation de religieux oblat. Il est difficile de trouver des Oblats aptes et prêts à rendre le service de l'autorité. On prend soin de bien gérer les finances et l'usage des biens. Le partage avec les pauvres et avec la Congrégation est une dimension constante de la contribution de la Province.

Les Frères oblats en Europe

Nos Frères oblats continuent aujourd'hui de soutenir la mission en Europe par leurs dons uniques. Ils s'appuient sur les épaules de grands hommes, Frères oblats, dont les mains ont labouré le sol pour nourrir, taillé la pierre et le bois pour construire, éduqué dans des classes et dans des salles communes. Ils ont vécu une vie de prière active par leur travail et leur contemplation à la chapelle. Ils ont souffert de privations et parfois d'humiliations. Aujourd'hui, nos Frères demeurent centrés sur la mission, ceux qui sont âgés par leur prière et leur encouragement, et ceux qui sont physiquement actifs par leurs travaux. Cinquante-quatre pour cent des Frères en Europe ont plus de 70 ans.

Principales affectations des Frères³

Malades ou retirés: 47 (42%), préposés à l'entretien/cuisiniers: 18 (16 %), économes: 8 (7 %), sacristains ou réceptionnistes: 8 (7%). Autres fonctions: bibliothécaires, enseignants, imprimeurs, jardinier, infirmier, apiculteur.

Depuis le Chapitre général de 2010, en réponse à ses cinq appels à la conversion, dans quels domaines la Région a-t-elle progressé et que lui reste-t-il à faire ?

³ (Statistiques présentées à la Conférence interprovinciale d'Europe avril 2015)

Durant la première année qui a suivi le Chapitre de 2010, de sérieux efforts ont été faits pour intérioriser le contenu du document du Chapitre. Tristement, cependant, avec le temps, l'intérêt dans le document du Chapitre a décliné, attribuable peut-être au fait que nous n'avons pas eu assez de courage pour en arriver à des solutions concrètes.

Les appels à la conversion

1. La communauté

Dans son rapport au 35^e Chapitre, le père Steckling posait une importante question : « Aujourd'hui, discernons-nous la volonté de Dieu sur la mission de notre Congrégation d'évangéliser les pauvres ou nous contentons-nous, par inertie, de ne faire que ce à quoi nous sommes habitués? »⁴ Cette question est troublante parce qu'elle nous force tous à une réflexion critique, à une évaluation et une révision de tout le ministère de la Congrégation.

À vrai dire, l'engagement personnel de vivre en communauté constitue un combat et un défi constant. La communauté oblate, vécue sous un même toit ou dans une communauté de district est l'expérience générale. Pour certains Oblats, leur style de vie individuel est profondément enraciné et les tentatives de défier la situation provoquent de la résistance. Cependant, pour la plupart des Oblats, un partage de vie et de foi significatif en communauté est l'expérience la plus authentique. La plupart accordent de l'importance au témoignage de la vie religieuse et le portent d'une façon fructueuse et joyeuse. Il y a, cependant, un certain nombre d'Oblats pour lesquels la vie de communauté ne signifie rien d'autre que de vivre ensemble et d'avoir ses repas fournis.

Si nous portons attention aux Constitutions et Règles et à la façon dont elles nous parlent, le défi qu'elle nous lance est de devenir des « communautés en communion ». Pour plusieurs d'entre nous, nos communautés nous ont permis de nous rapprocher à travers des rencontres de partage de foi et de vie fraternelle.

La diversité sans cesse croissante des formes d'apostolat peut être une source de difficultés pour la communauté, la vie commune étant souvent mise de côté en raison du ministère à l'extérieur.

La Règle dit : « C'est dans la communauté à laquelle nous appartenons et par elle que nous accomplissons notre mission⁵. » Il semble bien aujourd'hui, que, en mettant trop l'accent sur la mission *ad extra*, nous oublions de nous engager dans notre mission en communauté.

Néanmoins, nous sommes conscients du fait que dans la mission en communauté, nous nous préparons à celle qui doit être accomplie à l'extérieur. Cette mission intérieure se réalise par notre vie religieuse, c'est-à-dire par la pratique des vœux et l'attention portée à la vie spirituelle.

2. La mission

⁴ L'état de la Congrégation, Rapport du supérieur général au Chapitre de 2010, Deuxième impératif : L'amour des pauvres, p. 35.

⁵ C 37.

Dans plusieurs Provinces d'Europe, nous avons procédé à une analyse et à une révision de notre présence missionnaire à la lumière de notre décroissance en nombre, de notre viabilité financière et des conséquences de la fusion de certaines Provinces.

La prise de conscience commune de la mission de la Congrégation en fonction de la Région européenne a permis de tisser des liens plus forts dans tous les comités de la Région.

Le ministère paroissial est celui qui prédomine dans toute l'Europe. Nous supportons ainsi l'Église locale, en bâtissant et en soutenant des communautés chrétiennes dans les diocèses, tout en cultivant avec les laïcs un partenariat marqué de notre propre charisme.

La pastorale des jeunes est clairement perçue comme une mission oblate importante et essentielle dans toute la Région.

De plus en plus de nos communautés oblates revêtent un caractère interculturel et international. La présence d'Oblats provenant d'autres Provinces de la Région ou de l'extérieur est un signe du caractère familial de la Congrégation et reflète la réalité de beaucoup de villes d'Europe, qui sont de plus en plus multiculturelles et multiethniques.

L'attention à apporter à la bonne intégration de ces communautés, leur soutien et leurs apprentissages ont un impact sur la façon d'accomplir la mission, de la comprendre et de la faire évoluer.

3. Le service de l'animation et de l'autorité

« Là où la moyenne d'âge est élevée, nous devons simplement faire les changements de structures qui sont nécessaires au bien de la mission...⁶ »

Le courage que demande le service de l'autorité relève du défi, surtout lorsqu'il y a moins d'Oblats auxquels on peut faire appel. La tâche à exercer exige un oui personnel et profond de la part de l'individu appelé, et un engagement à le soutenir de la part des membres de la communauté ou de la Province.

Une communication honnête et ouverte est une bonne marque du succès dans ce service.

À la suite des directives du Chapitre de 2010, nous avons accompli beaucoup de choses en théorie. En conséquence, que reste-t-il à faire ?

En vérité, il est absolument nécessaire de nous poser cette question : « Quel a été l'impact de tous ces documents, résolutions et appels à une conversion personnelle et communautaire ? » La réponse se trouve peut-être dans le fait que la véritable conversion est encore à faire !

Les directives concernant la protection des enfants et des jeunes sont mises en application dans la Région et demeurent une responsabilité qui requiert une formation et un appui constant.

⁶ L'état de la Congrégation, Rapport du supérieur général au Chapitre de 2010, Troisième impératif : Devant les changements démographiques, p. 36.

Il est important de mentionner encore une fois que le partage sur la mission qui se fait dans la Région à travers les Comités européens de la mission est reconnu comme une structure de soutien. Il favorise une approche commune de la mission, mais exige encore plus d'efforts et d'intérêt de la part des Oblats de la Région.

Cela est d'autant plus important que l'Église fait elle-même l'expérience d'une marginalisation là où se posent les nouveaux défis d'annoncer la Bonne Nouvelle dans un contexte culturel et politique qui, dans plusieurs pays, est très fortement sécularisé et indifférent à la foi.

4. La formation

Le charisme de la Congrégation hérité de saint Eugène appelle les Oblats à être des hommes apostoliques. C'est fondamental et la formation première est l'endroit où assimiler adéquatement ce charisme. La formation continue est essentielle à notre croissance comme Oblats. Nos Constitutions y pourvoient et les documents des Chapitres antérieurs ont souligné son importance.

4.1 La pastorale des vocations

Les Provinces engagées explicitement dans la pastorale des vocations sont la Pologne, la Province de Méditerranée et la Province centrale. La Province de France a affecté à ce ministère un jeune Oblat arrivé récemment de la Province de Pologne.

Les efforts faits jusqu'ici peuvent sembler disproportionnés avec les résultats atteints, mais ils en ont donné certains. Le fait qu'un grand nombre de jeunes aient travaillé avec nous est déjà une réussite ; même s'ils peuvent ne pas avoir embrassé la vie consacrée, ils sont néanmoins devenus de bons chrétiens.

En Pologne, il y a un directeur des vocations avec un assistant qui travaillent à plein temps en pastorale des vocations. Ils sont assistés par dix-huit Oblats, nommés par le Provincial, appartenant à dix-huit communautés en paroisse. Chaque année, toute l'équipe se réunit deux fois pour se mettre à jour sur leurs activités et mettre au point de nouvelles initiatives. Des catéchèses sur les vocations sont prévues pour les écoles et il y a aussi des activités spéciales prévues pour les servants de messe en plus de retraites et de rencontres pour les garçons et les adolescents. À la fin de l'année, les dix-huit assistants oblats présentent leur rapport au directeur, qui, à son tour, le remet au Provincial. Dans la Délégation d'Ukraine, un Oblat est responsable de la pastorale des vocations.

Dans la Province de Méditerranée, il y a un comité provincial pour la pastorale des vocations auprès des jeunes gens. Il est constitué des Oblats qui travaillent directement dans ce domaine. Le président de ce comité est responsable du Centre des jeunes de Marino. Leur programme comprend certaines activités en lien direct avec le travail pastoral pour les vocations, par exemple, une session annuelle de trois jours au sanctuaire de Loreto, en été un camp pour les

vocations et, tous les deux mois, une session de fin de semaine à Marino pour les jeunes qui désirent faire cette expérience.

La Province Centrale a trois hommes chargés de la pastorale des vocations, un en Allemagne, un en République tchèque et un en Autriche. Diverses activités ont lieu dans ce domaine. À Hünfeld, de jeunes hommes sont invités à une expérience de foi et il y a des pèlerinages de vocations ; chaque mercredi soir, il y a une adoration eucharistique animée pour les vocations dans la communauté et elle est ouverte au public. Chaque jour, dans la Province, on prie pour les vocations à la prière d'intercession de Laudes et de Vêpres. La maison de Nikolauskloster accueille ceux qui désirent passer quelque temps en retraite à prier pour discerner leur vocation.

La Province Anglo-Irlandaise a un directeur des vocations qui jouit du soutien d'un groupe d'Oblats et travaille en lien avec les directeurs de vocations des autres congrégations. La pastorale des vocations connaît un regain de vie. Comme geste concret de conversion et de renouveau, on est à mettre sur pied pour 2016 une communauté d'accueil pour ceux qui veulent discerner leur vocation.

4.2 La formation première

Le Bureau européen de la formation (BEF)

Chaque année, le Bureau européen de la formation recueille les informations nécessaires à présenter à la Conférence interprovinciale d'Europe sur la situation d'ensemble de la formation première en Europe.

Dans les années passées, alors que plusieurs Provinces d'Europe avaient leurs maisons de formation, le Bureau organisait périodiquement des sessions de formation pour les éducateurs de chaque niveau, prénoviciat, noviciat et scolasticat. Ces dernières années, avec la fermeture de tant de maisons de formation, il n'y a plus eu besoin de tenir de telles sessions.

Actuellement, le Bureau tient deux événements importants :

- La rencontre annuelle des supérieurs de scolasticats pour traiter de thèmes reliés à la formation. La plus récente, tenue en 2015-2016, portait sur « L'intégration dans la communauté des jeunes Oblats qui ont reçu leur première obédience. »
- La session d'été de formation des scolastiques à Aix. Cette expérience offerte à ceux qui en sont à leurs dernières années de formation première est appelée à faire partie intégrante du processus de la formation. Cette étape est particulière en ce qu'elle a lieu dans les endroits de notre fondation. Son objectif principal est de fournir à ceux qui sont en formation une expérience vitale du charisme, en les mettant en contact avec les sources historiques pour qu'elles éclairent le cheminement de la formation aujourd'hui. Depuis 2014-2015, cette session est organisée avec la coopération directe de la communauté d'Aix. L'avis des participants s'est avéré, en général, positif.

Les communautés de formation sont concentrées dans la Province de Pologne, la Province de Méditerranée, la Province Centrale et la Province de France. Les orientations de la formation sont très claires quant à la méthode et au contenu. On s'est impliqué grandement dans la mise à jour des Directoires qui ont été rédigés à partir des Normes générales de la formation. Au cours des six dernières années, un nouvel élément est apparu dans la décision des Provinciaux d'Europe de ne conserver que deux scolasticats, ceux d'Obra et de Vermicino. Un document commun indique les modalités de participation des Provinces qui envoient des scolastiques dans l'un ou l'autre des deux scolasticats.

D'après les statistiques des cinq dernières années, on constate une augmentation du nombre des prénovices, de **6** en 2011-2012 à **10** en 2015-2016, une constance substantielle dans le nombre des novices, de **9** en 2010-2011 à **11** en 2015-2016 ; dans les deux années intermédiaires, le nombre a monté jusqu'à **18** ; une baisse dans le nombre des scolastiques, de **83** en 2011-2012 à **75** en 2015-2016 ; une chute considérable du nombre des Frères en formation première, de **6** en 2011-2012 à **1** en 2015-2016.

La Province de Pologne a fermé son prénoviciat de Markowice en 2013-2014. Depuis lors, le prénoviciat des Frères est à Swiety Krzyz (Sainte-Croix) où se trouve aussi le noviciat ; les prénovices qui se destinent à la prêtrise passent deux semaines à Obra avant leur entrée au noviciat. On a ouvert un prénoviciat à Obukhiv, en Ukraine.

La Province de France a fermé le scolasticat de Lyon en 2013-2014 et ouvert un prénoviciat à Fontenay-sous-Bois (Paris), en 2015-2016.

Depuis 2013-2014, la Province Centrale a fermé son scolasticat et envoie ses scolastiques au scolasticat de Vermicino ou à celui de Rome.

4.3 La formation continue

Les données recueillies laissent voir une grande variété de situations. Dans certaines Provinces, les structures et les programmes de formation sont bien définis alors que dans d'autres la formation est laissée aux communautés locales et à la bonne volonté de chacun. Pour certains Oblats, après la formation première, l'attention portée à la formation spirituelle, apostolique et humaine cesse. Cela peut conduire à une diminution du sens de la vie consacrée. La signification d'une participation affective et effective au style de vie du Seigneur peut ainsi se perdre.

Dans certains cas, les désordres sexuels, la gestion malsaine des biens matériels et un manque de disponibilité sont des signes évidents de cette condition.

Le rôle du supérieur est important comme animateur de la communauté. Le besoin d'une préparation adéquate à remplir cette fonction devient de plus en plus évident tout comme le besoin d'un cours de formation préparatoire adéquat, surtout pour ceux qui sont nommés supérieurs pour la première fois.

Quatre Provinces ont un comité de la formation et trois ont un directoire de la formation. Dans les autres Provinces, un Oblat est mandaté pour s'occuper de la formation continue. En général, là où il y a des maisons de formation première, on porte aussi une attention expresse à la formation continue.

Dans certaines Provinces, l'Administration, à travers le comité de formation, organise des sessions annuelles de formation. Celles-ci visent des groupes spécifiques, jeunes Oblats, membres plus âgés, Oblats vieillissants, supérieurs, trésoriers, prêtres en paroisse, prédicateurs, etc. Parfois, on participe à des sessions de formation organisées par les conférences religieuses.

Parmi les diverses initiatives entreprises, certaines Provinces offrent des exercices spirituels ouverts à tous les Oblats.

Dans les endroits où il y a de jeunes Oblats, on leur porte, en général, une attention particulière. Des sessions spéciales leur sont offertes ou il leur est possible de profiter de cours utiles pour leur travail pastoral.

On doit dire que la communauté est l'endroit primordial pour la formation continue d'un Oblat.

4.4 La formation des laïcs

Dans certaines Provinces, il y a des Associés laïques et des laïcs qui ne sont pas associés, mais qui partagent notre charisme. Certains groupes sont bien structurés et ont une formation apostolique particulière. D'autres partagent simplement nos caractéristiques spirituelles ou collaborent concrètement à certains projets. Le grand nombre de nos jeunes associés ont l'occasion de porter l'Évangile dans le monde en tant que laïcs. L'accompagnement et la formation de nos associés revêtent donc une grande importance.

5. La gestion des finances

Nous tenons compte de l'appel du Chapitre à ce sujet et nous poursuivons nos efforts pour assurer une gestion efficace dans nos Provinces, en demeurant conscients de nos responsabilités à l'égard de la formation et de la mission dans toute la Congrégation.

En ce qui concerne la gestion financière, les budgets provinciaux à dresser, la transparence nécessaire dans la présentation des états financiers, la rédaction d'un nouveau directoire administratif et la formation de comités des finances solides ont tous leur importance pour assurer notre durabilité et constituent la meilleure façon de répondre aux besoins de la Congrégation aujourd'hui.

Il est essentiel d'avoir une approche prudente lorsqu'on cherche à établir un équilibre entre nos responsabilités pastorales et financières pour le présent et l'avenir de la Région et de la Congrégation. Certaines de nos Provinces tentent de s'adapter aux changements en pastorale en voulant poursuivre le travail auprès des jeunes et en étant conscientes que les centres de spiritualité auront de plus en plus d'importance. Des Provinces se défont des propriétés devenues des fardeaux en vue de se concentrer sur les défis que nous avons à relever.

Comment revoir notre mission afin d'être mieux au service des pauvres aujourd'hui ?

Nous pourrions aussi nous poser la question suivante : « Comment l'Église et, par extension, les Oblats, voient-ils leur mission et comment répondent-ils à l'appel de l'Évangile en l'Europe, aujourd'hui ? »

Lors de la Réunion conjointe d'Europe d'avril 2015, les responsables oblats de la Région européenne, avec le Gouvernement central de la Congrégation, se sont concentrés à traiter de notre présence missionnaire en Europe à partir de trois thèmes : **franchir les frontières, les périphéries et la restructuration.**

Au cours de l'année passée, la Région européenne a procédé à un discernement visant à préciser son engagement en mission. Voici les propositions issues de ce processus. Elles ont reçu l'approbation du Père Général.

Franchir les frontières – Comment préparer et intégrer le mieux possible les Oblats qui viennent de l'étranger missionner en Europe ; comment aussi préparer les Oblats qui passent d'une Province à l'autre à l'intérieur de la Région ?

Nous sommes en train d'établir une politique régionale sur l'arrivée d'Oblats de l'intérieur et de l'extérieur de l'Europe. Elle précisera la démarche à suivre entre les Provinces qui envoient des missionnaires et celles qui en reçoivent ; il en sera ainsi de l'approbation à obtenir de l'Administration générale.

Un programme de formation en vue de l'arrivée, de même qu'un programme d'orientation et de formation continue est en préparation pour aider les arrivants. Un mentor sera nommé pour soutenir les Oblats lorsqu'ils viennent. Au besoin, la communauté d'accueil participera, elle aussi, à l'orientation.

Un certain nombre d'Oblats de l'étranger travaillent dans la Région et ils ont encore besoin d'assistance dans leur parcours missionnaire, même s'ils sont ici depuis quelque temps déjà. On espère qu'ils pourront, à leur tour, offrir leur soutien aux nouveaux venus.

Nous préférons que les Oblats qui franchissent les frontières reçoivent une obédience plutôt qu'un contrat, comme signe du parcours missionnaire qu'ils entreprennent dans une autre culture.

Les périphéries – Parmi les œuvres existantes, nous devons trouver celles qui répondent aux critères de notre charisme d'évangéliser. Le ministère dans les périphéries, comme le soutien des immigrants et des réfugiés, celui de justice, paix et intégrité de la création et la pastorale des jeunes, est réellement au cœur de notre vie d'Oblats.

Comme Région, nous sommes à faire le discernement de nos engagements, nos responsabilités et nos possessions dans nos diverses œuvres missionnaires.

La Région a été impliquée de différentes façons dans les couches périphériques de la société. Nous travaillons déjà auprès des migrants et des réfugiés, une préoccupation majeure dans le contexte actuel. Il est maintenant nécessaire de consolider ce ministère en coordonnant les efforts des Oblats qui y travaillent.

Le ministère de justice, paix et intégrité de la création doit être au cœur de notre préoccupation missionnaire. Alors que ce ministère suscite un intérêt croissant, nous avons besoin de faire beaucoup plus pour l'intégrer dans nos programmes de formation et nos rencontres pastorales de tous les jours.

Plusieurs Provinces sont fortement engagées dans la pastorale des jeunes ; il faudrait, cependant, la situer dans un contexte régional.

L'objectif du Triennium était de prendre, après un discernement inventif, des décisions concrètes répondant à l'appel du pape François de sortir de nous-mêmes pour aller aux périphéries. Dans cette perspective et alors que nous faisons l'évaluation de notre mission en Europe à partir des critères de la Congrégation pour le discernement et la poursuite de la mission oblate, chaque Province a été chargée d'identifier une œuvre déjà existante ou un projet nouveau qui serve sa mission auprès de ceux qui vivent en périphérie. Tout projet doit s'enraciner dans le contexte d'une communauté apostolique et doit émerger du cœur de la communauté au lieu d'être la mission personnelle d'un individu isolé.

La restructuration – Nous devons poursuivre notre discernement sur la meilleure façon d'aborder le changement de structures nécessaire à l'intérieur de l'Europe afin de mieux répondre à notre vie missionnaire d'Oblats. Cela reste un défi pour la Région.

L'essai le plus significatif à présent a été d'adopter deux ou trois projets de créer dans toute la Région, de nouvelles communautés sous la responsabilité des Provinciaux d'Europe, c'est-à-dire les nominations, l'encadrement, les structures, etc. Ce passage d'une Province qui agit seule à une Région où se partagent les responsabilités marque le début d'un changement de mentalité.

La responsabilité directe de mettre sur pied ces projets reviendra au Conseil d'administration de la Conférence interprovinciale d'Europe, après avoir obtenu l'approbation de l'Administration générale pour les aspects canoniques et juridiques, et selon les ententes entre les Provinces hôtes et la Conférence interprovinciale.

Ce que nous aimerions dire, en ce moment, à la Congrégation à la lumière de notre expérience

- En priorité absolue: La protection des enfants et les questions qui la concernent doivent être comprises et intégrées dans toute la Congrégation. Nous demandons que l'on révisé

les engagements pris et les normes établies dans chaque Province, Délégation ou Mission depuis le Chapitre de 2010.

- Les Oblats réunis en Chapitre doivent nous montrer la beauté et l'actualité du charisme oblat, en soulevant en nous l'enthousiasme et le zèle que ressentaient nos premiers pères. Ils doivent aussi nous faire des suggestions concrètes sur la façon de promouvoir les vocations.
- L'Administration générale doit réfléchir sur l'utilité de tenir un nombre sans cesse croissant de congrès, de rencontres et de sessions au cours desquels la Congrégation porte un regard sur elle-même, mais qui, très souvent, semblent de peu d'utilité pour notre mission.
- Nous devons avoir le courage de prendre de nouveaux sentiers, même s'il ne reste que peu d'entre nous. L'identité oblata se caractérise par la simplicité, l'ouverture et la communauté.
- Encourager et soutenir le soin des Oblats âgés et malades.

« À côté d'une Union européenne plus grande, il y a aussi un monde plus complexe, et en fort mouvement. Un monde toujours plus interconnecté et globalisé, et donc de moins en moins « eurocentrique ». À une Union plus étendue, plus influente, semble cependant s'adjoindre l'image d'une Europe un peu vieillie et comprimée, qui tend à se sentir moins protagoniste dans un contexte qui la regarde souvent avec distance, méfiance, et parfois avec suspicion.

D'un peu partout on a une impression générale de fatigue, de vieillissement, d'une Europe grand-mère et non plus féconde et vivante. Par conséquent, les grands idéaux qui ont inspiré l'Europe semblent avoir perdu leur force d'attraction, en faveur de la technique bureaucratique de ses institutions. »⁷

Raymond Warren, OMI

Antoni Bochm, OMI

Président

Vice-président

⁷ Discours du Pape François au Parlement européen, le 25 novembre 2014.